

«On voit des vêtements, des objets en plastique, des outils, des casseroles» et les Québécois mettent n'importe quoi au recyclage

Anouk Lebel :



Jouets de plastique, pots de peinture, vêtements et même batteries au lithium: les Québécois sont motivés à recycler, mais mettent encore un peu n'importe quoi dans leur bac vert.

- À lire aussi: [Sortir vos poubelles le mauvais jour pourrait vous coûter cher](#)
- À lire aussi: [Le bac brun fait peur dans les grands immeubles](#)
- À lire aussi: [Recyc-Québec lance une campagne pour briser certaines idées reçues](#)

«On pourrait habiller une famille au complet dans un centre de tri tous les jours.

On voit des vêtements, des objets en plastique, des outils, des casseroles», énumère Maryse Vermette, présidente-directrice générale d'Éco Entreprises Québec (ÉEQ).

Les Québécois ne savent pas toujours quoi mettre dans leur bac de recyclage, confirme un sondage commandé par l'organisme qui sera responsable d'attribuer les contrats de collecte sélective dans les municipalités, les entreprises et dans le domaine de la santé au Québec dès janvier 2025.

Ainsi, près de la moitié des Québécois mettrait des jouets de plastique dans le bac de récupération et près d'un sur quatre, des chaises de plastique.

«Il y a un écart entre la volonté de faire le bon geste et la capacité à le faire», explique Christian Bourque, vice-président exécutif de la firme Léger, qui a mené le sondage en novembre dernier.

Mauvais tri

Bonne nouvelle: presque tous les Québécois recyclent, une nette amélioration par rapport à il y a 30 ans.

Or, si près d'un Québécois sur neuf pense faire les choses correctement, tous ne passent pas le test lorsqu'on leur demande si des objets peuvent aller ou non dans le bac de recyclage.

«J'ai l'impression qu'il y a un manque d'information.

À partir du sondage, le tri ne semble pas si facile que ça», analyse le sondeur.

Sur 15 objets présentés dans le coup de sonde, les répondants ont réussi à en classer en moyenne 11 au bon endroit.

Les jouets et les chaises de plastique arrivent en tête de liste des objets qu'on pense pouvoir mettre au recyclage, mais qui n'y ont pas leur place.

Plus d'un répondant pense que les matériaux de construction peuvent aller dans le bac vert, ce qui n'est pas le cas.

C'est 7% pour les batteries au lithium.


 Maryse Vermette est présidente-directrice générale d'Éco Entreprises Québec, l'organisme qui sera responsable de la collective sélective au Québec à partir de l'an prochain.

PHOTO FOURNIE PAR ECO ENTREPRISES QUEBEC

Maryse Vermette est présidente-directrice générale d'Éco Entreprises Québec, l'organisme qui sera responsable de la collective sélective au Québec à partir de l'an prochain.

Impacts

Mettre n'importe quoi dans son bac peut avoir des conséquences graves pour les employés des centres de tri, dont les équipements sont faits pour trier des emballages de carton, des emballages de plastique et des emballages de métal.

«Des batteries au lithium, ça peut faire des explosions.

Mettre un pot de peinture, ça peut aussi faire des gros dommages», prévient Maryse Vermette.

«Il faut pas se dire, je vais mettre ça dans le bac et ils feront le tri, le centre de tri il n'est pas fait pour ça», ajoute celle qui travaille dans le domaine depuis 30 ans.

Plus de 2100 Québécois de 18 ans et plus qui participent à la collecte sélective des matières recyclables ont répondu au sondage mené du 16 au 24 novembre dernier.

Ils pensent à tort que ces objets vont au recyclage

Jouets de plastique: 47%

Chaise de plastique: 39%

Masque de protection: 15%

Matériaux de construction: 12%

Grille-pain: 12%

Batteries: 7%

Ça va dans le bac

- Les **contenants** de papier, plastique, carton, verre ou de métal;
- Les **emballages**, comme les cartons d'œufs, les conserves ou les plats d'aluminium;
- Les **imprimés**, comme les circulaires, magazines et enveloppes.

Ça ne va pas dans le bac

- Les jouets de plastique
- Vêtements
- Les matériaux de construction, comme le bois, le béton, l'asphalte
- Les pots de peinture
- Les batteries

Source: Éco Entreprises Québec

Recherche et mise en page par:

Michel Cloutier

CIVBDL

20240114

"C'est ensemble qu'on avance"